bry94.fr

la Vie à Bry

ville de Bry sur Marne

Avril 2015 n° 410

Bry demain
le Maire fait le point

Manifestation
Marionnettes en ville

Supplément en pages centrales

CMJ en actions
Projet humanitaire au Togo

Page 10

Création d'entreprise
Mode d'emploi

Pages 16 - 17

sommaire

Le mot du Maire - agenda du Maire 3

en actions

Conseil municipal du 16 mars 4
Commémoration du 26 avril
Interview du Maire : l'avenir de Bry, c'est maintenant 5
L'entrée au collège : du centre de loisirs à l'Espace co 8
Règlement des factures : mode d'emploi
Conseil municipal des seniors : s'investir pour Bry 9

côté jeunes

Conseil municipal des jeunes : des jeunes sans frontière 10

solidaire

Bénévolat : favoriser l'accès à la culture 11

culture

Associations culturelles 12
Centre artistique de Malestroit 13
Loisirs seniors : croisière sur la Marne
Médiathèque : toujours plus numérique
Marionnettes en ville (dépliant en pages centrales)

économie

Espace emploi : 1ère étape avant la mission locale 15
Nouvelles activités
Créer son entreprise : les différentes étapes 16

sport

Activités enfants : les vacances, c'est sport 18
Etoile Bry Pétanque : « Tu tires ou tu pointes ? » 19

environnement

Réduction des déchets : tous responsables 20

parole aux élus 21

Permanences en mairie

• Infos impôts
par le centre des impôts
le 1er jeudi de chaque mois de 14 h à 16 h
Sans rendez-vous

• Assistantes sociales
de la Circonscription d'action sanitaire et sociale
Le mardi de 9 h à 12 h
Le jeudi de 9 h à 12 h
Prendre rendez-vous au 01 48 71 58 60

• Conseil conjugal
par l'Association pour le couple et l'enfant. Permanence à la Maison de la petite enfance
Le mardi de 9 h à 12 h
Prendre rendez-vous au 01 42 07 49 74

• Conseil juridique
par des avocats
Le samedi de 10 h à 11 h 30
Prendre rendez-vous en mairie
Tél. : 01 45 16 68 00

• Police nationale
Permanence à la police municipale
7 rue Paul Barilliet
Le lundi de 8 h 30 à 12 h
et le mercredi de 13 h 30 à 17 h 30

• Maison de Justice et du Droit
Tél. : 01 45 16 18 60 - Fax : 01 45 16 18 69
15 rue Albert Thomas
Champigny-sur-Marne

Numéros d'urgence

- SAMU (urgences médicales) : 15
- Police secours : 17
- Pompiers : 18
- Numéro unique d'urgence européen : 112
- Police municipale : 01 45 16 68 22
- Dentistes dimanches et jours fériés : 01 48 52 31 17

La Vie à Bry - avril 2015 - n° 410 - Edité par la Ville de Bry-sur-Marne sur papier recyclé
1, Grande rue Charles de Gaulle - 94360 Bry-sur-Marne - Tél. : 01 45 16 68 00 - Courriel : mairie@bry94.fr
Directeur de la publication : Jean-Pierre Spilbauer
Conseillère municipale déléguée à la communication : Isabelle Dalleau
Directrice de la communication : Laurie Lagarde
Rédaction : Stéphanie Michel, Virginie Bonnet, Christelle Charlot
Maquette : I. Viénot - Photos : service communication, P. Rue, M. Flipo, L. Delage, istock.
Impression : RAS (IMPRIM'VERT) - Numéro tiré à 8 200 exemplaires

Toute reproduction interdite (y compris sur Internet) sauf autorisation expresse.

IMPRIM'VERT®

Le journal municipal « La Vie à Bry » est distribué gratuitement en fin de mois dans toutes les boîtes aux lettres.
Si vous ne le recevez pas régulièrement, signalez-le sans attendre à la Mairie au 01 45 16 68 00

Les rendez-vous du Maire
du mois de mars

Lundi 2 mars
- Inauguration de la salle de l'Hôtel de ville (située à côté de la mairie et disponible pour les Bryards[1])

Mardi 3 mars
- Réunion du bureau de Paris Métropole

Mercredi 4 mars
- Première séance plénière et installation officielle du Conseil municipal des seniors

Jeudi 5 mars
- Réunion sur la Maison de l'Entreprise et de l'Emploi à Nogent-sur-Marne

Vendredi 6 Mars
- Après-midi festif des seniors, salle Daguerre

Samedi 7 mars
- Concert européen par les jeunes des trois villes jumelles (Bry, Moosburg, Sawbridgeworth) en présence des trois maires, au Centre culturel des Bords de Marne au Perreux

Lundi 9 mars
- Rencontre avec M. Benoit SANSON, responsable du service « Décors et accessoires » des studios de Bry

Mardi 10 mars
- Rencontre avec Mme Fleur PELLERIN, Ministre de la Culture à propos de la situation des studios de Bry, en présence du député M. Gilles CARREZ
- Conseil d'administration de la Commission du film d'Ile-de-France
- Réunion avec les riverains du quartier de la Garenne à propos d'un projet de foyer post-cure du CHU les Murets.

Mercredi 11 mars
- Rencontre avec M. GRUZ sur le projet EOLE (RER E) et la future interconnexion avec la ligne 15 à la gare Bry-Villiers-Champigny
- Réunion plénière du Conseil municipal des jeunes (CMJ)

Jeudi 12 mars
- Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS) de Bry

Vendredi 13 mars
- Réunion du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD)
- Vernissage du Salon des artistes Bryards

Lundi 16 mars
- Conseil municipal

Jeudi 19 mars
- Rencontre avec la société AGRIATE sur le devenir du marché de Bry
- Réunion de travail sur la restauration scolaire
- Commémoration officielle Journée de souvenir de la Guerre d'Algérie
- Rendez-vous avec les Associations de Décorateurs de Cinéma à propos de la situation des Studios de Bry

Samedi 21 mars
- Assemblée générale de l'Office du tourisme

Lundi 23 mars
- Visite des Studios de Bry

Mercredi 25 mars
- Préparation du salon des Maires d'Ile-de-France : candidature à la présidence de la Commission Transports
- Réunion avec les Présidents des associations bryardes à caractère social

Vendredi 27 mars
- Interview par Radio France Internationale (RFI) sur les studios de Bry

Mardi 31 mars
- Séance plénière du Conseil municipal des seniors

[1] Location et renseignement au 01 45 16 68 00

le mot du Maire

Madame, Monsieur,

La Métropole du Grand Paris doit voir le jour au 1er janvier 2016. Un horizon qui est à la fois très proche, mais qui paraît pourtant extrêmement lointain tant les zones d'ombre demeurent encore nombreuses. En quelques mois, le Gouvernement aura présenté au Parlement trois textes différents pour finalement faire voler en éclat le consensus auquel était parvenue une très grande majorité de maires.

Ce n'est finalement qu'au mois de juillet que nous connaîtrons le texte définitif qui régira la Métropole et les contours des futures intercommunalités (désormais appelées « Territoires »). Nous n'aurons donc qu'un tout petit semestre pour nous organiser et répondre à toutes les questions qui restent posées (les compétences, les personnels, la fiscalité…). Un tel degré d'impréparation a de quoi inquiéter.

De l'idée de départ, construire une Métropole capable d'être compétitive à l'international face à Londres, Shangaï, New York… il ne reste donc presque rien. La Métropole n'aura aucune compétence en matière de transports, d'aéroports et de tourisme qui devraient pourtant être au cœur du sujet métropolitain.

C'est à mon sens un rendez-vous manqué avec l'Histoire. C'est à l'échelle de la Région que nous aurions dû construire un Grand Paris qui aurait intégré les pôles universitaires, les aéroports etc. Au lieu de cela, nous sommes passés, au gré des va-et-vient, des amendements, des compromis, d'une Métropole centrée sur l'attractivité, la compétition internationale, à un « monstre technocratique » aux contours flous, qui dépouille les communes de leur rôle indispensable de proximité. Ce n'est pas en éloignant les centres de décision des citoyens, ni en rajoutant une couche de plus au mille-feuille entre les départements (finalement partis pour rester) et la Région que l'on gagnera le pari du Grand Paris.

Au final, le grand oublié de tout cela est le citoyen pour lequel il vient enfin d'être décidé d'organiser en mai 2015 une « consultation citoyenne » pour l'informer et lui demander son avis… une fois que tout est décidé ! Pas sûr que cela suffise à emporter son adhésion…

Jean-Pierre SPILBAUER
Maire,
Conseiller Régional d'Île-de-France

Prochain Conseil municipal :
séance publique

• mardi 14 avril à 20 h 30

Les dates des conseils municipaux sont susceptibles d'être modifiées de manière tout à fait exceptionnelle. Pour consulter les dates de mises à jour, rendez-vous sur le site de la ville.

CONSEIL MUNICIPAL

Principales délibérations* de la séance du 16 mars

Création d'une commission pour l'accessibilité aux personnes handicapées au niveau communal

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances instaure une obligation pour les communes de plus de 5000 habitants de créer une commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées. Cette commission a été créée en 2008, en intercommunalité avec la ville du Perreux. Suite à la décision de cette commune de ne pas prolonger cette coopération, la Ville est aujourd'hui dans l'obligation légale de mettre en place cette commission à l'échelle communale. Elle est présidée par le Maire et se compose de représentants de la commune, d'associations ou d'organismes représentant les personnes handicapées pour tous les types de handicap.

Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association *Pépinière sportive et culturelle de Bry – section Tennis de table*

A l'occasion de la 6e Nuit du sport, en janvier dernier, la Ville a remis le Trophée Bry Initiative Sportive (BIS) à l'association *Pépinière sportive et culturelle de Bry – section tennis de table.* Ce trophée récompense une idée novatrice réalisée au cours de l'année. En effet, l'association s'est vue encouragée pour son projet « Ping en faveur des 4/7 ans » qui permettra aux enfants de cette tranche d'âge de s'initier à la pratique du tennis de table sous forme de jeux ludiques destinés à développer les réflexes et la motricité des enfants.

Création d'une micro-crèche

Pour répondre à la demande de places en crèches, la ville cherche à créer de nouvelles structures : les micro-crèches. La municipalité souhaite donc créer une micro-crèche dans les locaux du groupe scolaire de la Pépinière, au 37 rue Aristide Briand, en lieu et place des 2 logements situés au-dessus de la loge de la gardienne de l'école. Elle permettra d'accueillir collectivement un total de dix enfants et sera soumise aux mêmes règles que les établissements d'accueils collectifs. Le Conseil municipal a donc acté la décision de principe de créer cette micro-crèche.

Projet de la restauration de l'école de la Pépinière

Une demande d'autorisation pour le réaménagement de l'office et des salles de restaurant scolaire de l'école de la Pépinière va pouvoir être déposée. En effet, ce réaménagement permettra d'optimiser la capacité d'accueil des salles et d'en améliorer l'acoustique.

Vœu du Conseil municipal sur le volet emploi/formation du Contrat de développement territorial des Boucles de la Marne (CDT)

Les Villes de Bry, Champigny, Chenevières et Villiers ont élaboré ensemble un projet de CDT. Compte-tenu de l'importance de l'emploi pour les populations des villes concernées, les Maires et les équipes municipales ont souhaité y ajouter un volet emploi/formation qui poursuit les objectifs suivants : garantir la cohésion sociale du territoire, favoriser l'accès à l'emploi des habitants du territoire dans le cadre des embauches de l'opération du Grand Paris, renforcer la synergie entre les entreprises et les habitants du territoire et favoriser le développement des entreprises locales. Le Conseil municipal souhaite donc que ces travaux du groupe de travail intercommunal soient pris en compte par les maîtres d'ouvrage des chantiers du Grand Paris Express (transports et aménagement urbain) et qu'une déclinaison de cette convention cadre pour les marchés publics liés à la construction du réseau de transport du nouveau Grand Paris soit faite.

◇ Et aussi

- Modification du règlement intérieur relatif à la passation des marchés et accords-cadres à procédure adaptée
- Approbation du dispositif des certificats d'économies d'énergie SIGEIF-SIPPEREC pour la période 2015/2017
- Demande de subventions auprès du Ministère de l'Intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales pour divers travaux d'intérêt local
- Convention d'occupation temporaire du domaine public fluvial : prise et rejet d'eau des ouvrages hydrauliques
- Approbation de l'intégration du Conseil général de la Seine Saint-Denis dans le contrat de bassin pour « le retour de la biodiversité et de la baignade en Marne 2010/2015 »
- Autorisation donnée au Maire de signer la convention relative à la collecte sélective des déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers (DEEE) entre l'organisme coordinateur agréé OCAD3E et la Ville
- Publication de la liste annuelle des marchés publics égaux ou supérieurs à 20 000 €HT conclus au titre de l'année 2014 sur bry94.fr
- Mise à disposition de locaux pour les associations *Croix-rouge française – délégation de Bry-sur-Marne* et *Le Colibry*

*L'intégralité des délibérations est consultable sur

bry94.fr → Ma mairie Conseil municipal

COMMÉMORATION

La ville de Bry et les comités locaux d'anciens combattants invitent la population à la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation

Dimanche 26 avril à 9 h, devant le Monument aux morts (en face de la mairie)

INTERVIEW

L'avenir de Bry, c'est maintenant !

Bry est à un tournant cette année : métropole, révision du PLU, Métro du Grand Paris, etc. Toutes ces décisions vont orienter l'avenir de la Ville. Le Maire répond aux questions des Bryards.

Parlons logements. La Ville doit s'acquitter d'une amende de 340 000 € pour non respect des objectifs de construction de logements sociaux. Pourtant il y avait des projets de construction. Que s'est-il passé ?

Jean-Pierre SPILBAUER : La Ville a toujours voulu respecter ses engagements. Trois projets ont pris du retard. L'un quai Ferber à cause de sa complexité et du refus des riverains que l'immeuble soit réservé au logement social. Le bailleur social a abandonné. Le second devait se faire à côté du RER, les actes notariés ont pris du retard. Enfin, la résidence pour étudiants a elle aussi pris du retard. Ces trois dernières années nous n'avons construit aucun logement social, nous mettant ainsi hors la loi. Voilà ce qui justifie la mise en « état de carence » et une amende au titre de la loi SRU[1].

Avez-vous tout de même encore la volonté de vous mettre en conformité avec la loi ?

> LE PREMIER DEVOIR DU MAIRE EST DE RESPECTER LA LOI

J-P S : Le premier devoir du maire est de respecter la loi. Nous devons continuer progressivement à faire ce que nous faisons depuis deux mandats et qui nous a permis de passer à 16 % de logements sociaux sans défigurer la ville. Nous avons des terrains disponibles et des projets pour arriver aux 25 % dans les délais prévus. La résidence pour étudiants proposera 270 logements. Le projet près du RER prévoit 42 logements sociaux et un troisième projet est en cours d'élaboration avec 20 logements avenue de Rigny. Soit un total de 332 logements sociaux prévus contre 166 requis par le Préfet.

Puisque 166 logements sociaux suffisent pour respecter la loi, pourquoi en construire 332 ?

J-P S : Tout simplement parce que la résidence pour étudiants est importante. Nous avions pris un engagement avec les maires de l'Est parisien, de construire des logements étudiants près de la cité Descartes. Aujourd'hui, ils sortent de terre. Quant au fait de construire plus de logements que ce qui est requis, ce n'est pas gênant puisque cette différence sera mise au crédit de la prochaine période, pour arriver progressivement au 25 % requis.

On apprend aussi que désormais c'est le Préfet qui a le droit de préemption[2]. Cela veut-il dire qu'il va être désormais possible d'édifier des immeubles ou des HLM dans tous les quartiers et toutes les rues de Bry ?

J-P S : Suite à l'arrêté que Monsieur le Préfet a pris, il a désormais la possibilité de préempter tous les terrains qui sont mis en vente sur la ville et en théorie de pouvoir y construire des logements. Pratiquement, il n'est pas envisageable que le Préfet préempte tous ces terrains puisque l'Etat, n'ayant pas de moyens de construire, doit faire appel à des sociétés de construction, à des bailleurs sociaux. Au regard du prix du foncier sur la ville de Bry, il est clair que c'est impossible. C'est pourquoi nous avons pris l'option de continuer à construire les logements sociaux que nous avions prévus. En prenant cette décision, je pense que le Préfet reconnaîtra notre bonne volonté et ne viendra pas s'interposer dans les transactions immobilières.

Que répondez-vous à la rumeur qui dit que vous avez un projet secret de constructions massives d'immeubles et de logements HLM, notamment sur les terrains de la SFP ?

Pourquoi un projet secret ? ! J'ai toujours dit qu'il n'y aurait pas de logements sur les terrains de la SFP et le Plan local d'urbanisme (PLU) ne le permet pas. Comme vous le savez, mi-mars, le sauvetage des studios de Bry a été confirmé. L'acheteur avait envisagé de financer la réfection, la réhabilitation des studios par une construction de logements sur l'autre partie des terrains de la SFP. Je m'y suis opposé et ne céderai pas sur ce point, d'ailleurs les studios sont sauvés sans constructions de logements.

Les studios de Bry

[1] *Solidarité renouvellement urbain*

[2] *Prioritaire sur les transactions immobilières*

La Métropole du Grand Paris impose de regrouper les villes en territoires d'au moins 300 000 habitants. Bry, petite ville de 16 000 habitants ne va finalement représenter qu'un quartier de ce territoire. Quel sera son poids demain ?

J-P S : Au 1er janvier 2016, sera créée la Métropole du Grand Paris qui regroupera Paris et les départements des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne. Bry appartient à l'ACTEP[3], association de 14 villes de l'Est parisien : les 14 maires souhaitent continuer à travailler ensemble et former un territoire. Ce périmètre est en discussion avec l'Etat. Il regrouperait au moins 475 000 habitants.
D'ici 15 ans nous serons peut-être au maximum 20 000 habitants à Bry. Nous devrons donc effectivement trouver notre place dans un territoire de près de 500 000 habitants. C'est là tout l'enjeu de la révision du PLU.

Qu'est-ce que cela va changer dans votre rôle de Maire et dans le quotidien des Bryards d'intégrer un territoire ?

> « TROUVER NOTRE PLACE DANS UN TERRITOIRE DE PRÈS DE 500 000 HABITANTS, C'EST LÀ TOUT L'ENJEU DE LA RÉVISION DU PLU »

J-P S : Cela va entraîner le transfert de compétences aujourd'hui exercées par la ville au territoire. La loi n'est pas encore votée. Et c'est bien là tout l'enjeu de la discussion en cours au Parlement. Quelles compétences resteront aux communes ? Lesquelles iront au territoire, à la Métropole ? Et surtout avec quelles finances ? Beaucoup d'interrogations subsistent alors que nous sommes à 9 mois de l'échéance. C'est très préoccupant.

Il y a quelques mois l'enquête publique du Contrat de développement territorial (CDT) avait lieu. Il devait être signé fin 2014. Où en est-on aujourd'hui ?

J-P S : Le Contrat de développement territorial a été co-rédigé avec l'Etat et les villes de Bry, Villiers et Champigny. S'y est adjointe la ville de Chennevières en cours de route. Suite à l'annulation des élections municipales à Chennevières, la signature du CDT a été reportée. Les villes de Bry, Villiers et Champigny, qui ont validé le texte définitif du CDT fin février, le signeront enfin début juin. La ville de Chennevières pourra signer plus tard si elle le souhaite.
Signer le CDT pour la ville de Bry est fondamental car c'est ce contrat qui fixe tous les projets autour de la gare Bry-Villiers-Champigny, comme le maintien de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) sur la commune, la non construction de logements sur les terrains de l'ex-SFP et le développement des transports pour accéder à la gare.

Justement une gare est prévue. Vous nous en parlez depuis des mois mais concrètement, quand est-ce que les travaux démarrent ?

J-P S : Comme cette gare accueillera le centre de remisage des trains et le poste de commandement de la ligne 15, c'est donc la première qui va être construite. Les travaux d'assainissement et de canalisation ont déjà commencé et ceux pour la gare elle-même démarreront d'ici fin 2015. La livraison des trains de la future ligne 15 se fera à partir de 2017 et les dizaines de trains fabriqués seront stockés sur le centre de remisage de Bry-Villiers-Champigny.

Toutes les villes sont touchées par la baisse des dotations de l'Etat et Bry ne fait pas exception. Malgré cela vous maintenez votre volonté de ne pas augmenter les impôts locaux des Bryards. Comment comptez-vous financer les projets de votre mandat ?

J-P S : Pour dégager des marges de manœuvres budgétaires sans augmenter les impôts, il y a plusieurs grands axes de travail.
Premier axe, l'emprunt : nous avons à Bry un taux d'endettement faible (2 fois moindre que la moyenne des villes de taille comparable). Nous pouvons donc ré-

[3] *Syndicat mixte d'études et de projets de l'Est parisien*

fléchir à recourir à l'emprunt, dans des proportions raisonnables, pour financer de nouveaux équipements sans pour autant dégrader la santé financière de la commune.
Nous travaillons par exemple avec la Caisse des Dépôts et Consignation sur des possibilités d'emprunts à long terme. Cela me paraît être « de bonne gestion » lorsqu'on veut financer des équipements appelés à servir plusieurs décennies. Si vous construisez une école par exemple, vous ne le faites pas pour 5 ou 10 ans mais pour au moins 30 ou 40 ans. A partir de là, il est logique d'emprunter sur une durée relativement longue car il est normal que la « charge » de l'investissement soit répartie entre les Bryards de 2015 et ceux de 2030 ou 2040 qui bénéficieront aussi de cet équipement.

> « RESTER UNE VILLE À TAILLE HUMAINE TOUT EN S'INSCRIVANT DANS UNE MÉTROPOLE »

Seconde piste de réflexion : « se faire financer » tout ou une partie d'un équipement par des constructions annexes (logements, bureaux...). Si vous devez construire un gymnase ou un centre culturel par exemple, il serait malvenu de « gâcher » le foncier qui est très cher à Bry en ne construisant que cet équipement et rien au-dessus ou à côté. En revanche si vous arrivez à monter un projet qui allie un gymnase au RDC et des logements ou des bureaux en R+1 ou R+2, vous diminuez de facto le coût du gymnase pour la collectivité.

Enfin, dernière piste de travail : mutualiser les équipements. On ne peut plus se contenter de réfléchir à la simple échelle de la ville. Il faut au contraire élargir notre vision, penser l'avenir de Bry dans son bassin de vie, au sein du futur « Territoire ». Il serait contre-productif et absurde en termes de gestion que chaque commune cherche à se doter d'un Centre de congrès par exemple. C'est pourquoi nous avons adhéré à une Société publique locale (SPL) de façon à penser l'offre en équipements, à travailler sur les possibilités de financements en intercommunalité avec l'aide de plusieurs villes voisines.

Pendant votre campagne vous avez annoncé de nombreux projets : un nouveau gymnase, une salle de culture et de loisirs en lieu et place du gymnase Léopold Bellan… A ce jour, rien n'est sorti de terre. Comment l'expliquez-vous ?

J-P S : A partir du moment où le Conseil municipal a voté la construction de quelque chose, que ce soit une école, un gymnase, un centre culturel… il faut en moyenne 4 à 5 ans, s'il n'y a pas de recours et si tout se passe bien, pour le voir sortir de terre. De plus, il faut que nous fassions un diagnostic précis. Il n'est pas question de construire pour construire. Il faut que l'on prenne un peu de temps pour être sûr que ce que l'on fait est correct. Une réflexion approfondie est en cours actuellement, favorisée par la révision du PLU.

Dans quel état d'esprit abordez-vous la suite de ce mandat ?

J-P S : On peut subir les nouvelles lois, une forte pression, on se sent exclu, voire méprisé par le Gouvernement, comme le disent de nombreux maires. Mais aujourd'hui, même si on regrette un certain nombre de décisions, le débat ne se porte plus là. Les choses évoluent, la Métropole du Grand Paris est sans doute une bonne chose si elle est faite pour concurrencer le Grand Londres, Shanghai ou New York. Je pense qu'au-delà des contraintes qui nous sont infligées, on peut considérer que c'est une chance pour la ville de Bry de réviser son PLU, d'affirmer que notre petite ville a les moyens de continuer à profiter de son attrait et de son environnement, de rester une ville à taille humaine tout en s'inscrivant dans une Métropole. Nous avons la chance d'avoir une nouvelle gare, une nouvelle desserte, des terrains disponibles, de pouvoir attirer des entreprises et de l'emploi, donc je pense que finalement ça peut être une chance pour la ville si on sait la saisir. ■

L'ENTRÉE AU COLLÈGE

Du centre de loisirs à l'Espace co

La fin de l'école primaire marque la fin de la fréquentation des centres de loisirs pour les enfants. En effet, dès leur entrée au collège, les jeunes Bryards sont invités à venir fréquenter l'Espace co, cet espace municipal 100 % jeunes !

Les enfants qui entrent au collège n'ont plus accès aux centres de loisirs les mercredis et durant les vacances scolaires. La Ville met donc à leur disposition un lieu d'accueil dédié aux jeunes âgés de 11 à 17 ans : l'Espace co. Des échanges sont mis en place entre les deux structures afin de permettre aux enfants scolarisés en Cm2 de découvrir ce lieu qui pourra les accueillir lors de leur entrée en 6e.
Si, pour nombre d'entre eux, cet espace reste encore trop peu connu, l'animateur, Bruno, ne l'est plus. Depuis le mois de janvier, il vient régulièrement déjeuner dans les centres de loisirs de la ville, le mercredi. Objectif : se faire connaître des enfants. Des après-midis « visite » pendant les mercredis, mais aussi pendant les vacances scolaires, sont prévus. Tous les enfants de Cm2 des centres de loisirs qui le souhaitent pourront se retrouver à l'Espace co, où une animation est mise en place avec la participation des jeunes de la structure. Pour cela, les équipes d'animation des centres de loisirs et de l'Espace co se réunissent régulièrement de façon à proposer des animations adaptées.
Ces jours-là, les parents reprendront leur enfant directement à l'Espace co, l'occasion d'un premier contact avec l'équipe d'animation du lieu.

◇ Le saviez-vous ?

Avec la mise en place de la réforme des rythmes scolaires cette année, la Ville compte désormais cinq structures qui permettent d'accueillir les enfants des écoles maternelles et primaires le mercredi : Henri Cahn, Jules Ferry, Louis Daguerre, La Pépinière et le plus ancien, le centre de loisirs Paul Barilliet, entièrement reconstruit et inauguré il y a presque deux ans, et subventionné à hauteur de 545 337 € par la Caisse d'allocations familiales pour un coût total de l'opération de 2 254 190 €HT. Pendant les vacances scolaires, les enfants sont regroupés dans un seul centre de loisirs ou deux.

RÈGLEMENT DES FACTURES

Mode d'emploi

La collectivité a mis en place toute une série de prestations à moindre coût pour faciliter le quotidien des familles, tant au niveau des gardes d'enfants (crèches, centres de loisirs, accueils périscolaires, restauration,...), que des loisirs (Vacances sportives, centre artistique, centres de vacances, séjours,...). Faisant face à un certain nombre de factures non soldées, la Ville a renforcé sa vigilance. En effet, Il existe trois types d'impayés : l'oubli, la négligence et la situation précaire. Dans les deux premiers cas, après des rappels non suivis d'effet, l'accès à certaines prestations peut être remis en cause. Dans le cas de situation précaire, n'hésitez pas à vous rapprocher du CCAS qui pourra vous orienter et vous aider notamment en calculant, d'une part, le quotient familial qui s'applique à certaines prestations et qui vous permettra de payer celles-ci avec une application d'une réduction en fonction de vos revenus, et, d'autre part, en vous apportant éventuellement des aides ciblées (échéanciers de paiement, épicerie solidaire, aides extra-légales, aides d'autres organismes publics,...).

Comment régler sa facture ?

Il existe plusieurs moyens de régler sa facture :
- de chez soi, deux possibilités : par prélèvement automatique ou en ligne sur le portail famille à partir du site internet de la ville. Ce sont des moyens dématérialisés qui permettent un gain de temps et qui, de plus, s'inscrivent dans une démarche de développement durable ;
- par carte bancaire, chèque ou espèces, en se déplaçant directement auprès de la mairie, pendant les jours et heures d'ouverture, auprès de la régie, au rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville.

Plus d'informations au 01 45 16 68 00 ou sur bry94.fr

Population

16 319 Bryards !

C'est le nouveau chiffre de la population bryarde au 1er janvier 2015.
Un chiffre qui n'a que très peu augmenté depuis ces 15 dernières années.
En effet, cela représente une hausse de 7,7 % , soit moins que la moyenne régionale (+ 8,8 %).
Source Insee

À NOTER

Vous avez certainement remarqué l'apparition de journaux électroniques sur la ville. Ils sont situés place Daguerre et Grande rue Charles de Gaulle et vous livrent de nombreuses informations pratiques sur votre ville. Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations affichées sur les journaux électroniques de la Ville, sur bry94.fr

CONSEIL MUNICIPAL DES SENIORS

S'investir pour Bry

***« Faire participer les seniors, c'est leur permettre de partager toutes les compétences, les connaissances et l'expérience qu'ils ont acquises, et ce, dans l'intérêt de tous les Bryards »* (Jean-Pierre Spilbauer). La première séance plénière du Conseil municipal des séniors (CMS) a eu lieu le 4 mars dernier, à l'Hôtel de ville. Etaient présents 27 conseillers sur 33, tous motivés et impatients de se mettre au travail. Reportage.**

18h30. le Maire ouvre la séance. « *Conseil municipal des seniors ou Conseil municipal des sages* » ? demande-t-il à l'assemblée. « Seniors » résonne dans la salle. Le Maire clôt le débat avec une petite touche d'humour « *ce n'est pas parce qu'on a 60 ans qu'on devient sage* ». Le ton est donné. Ici on travaillera, oui, mais dans la bonne humeur.

Le CMS ce sont 33 conseillers tirés au sort parmi les presque 70 candidatures reçues. « *On a veillé à respecter la parité homme femme, la représentativité des quartiers…* », explique Jean-Pierre Spilbauer, entouré de Christine Décard, Adjointe au Maire en charge des seniors et de Karine Valenti, directrice de l'action sociale. Un tour de table s'ouvre : chaque conseiller se présente. « *Qualité de vie extraordinaire à Bry* », « *m'investir dans la vie locale* » sont autant de motivations qui sonnent presque comme un leitmotiv. Puis on passe à la lecture des modalités de fonctionnement du Conseil municipal des seniors : l'engagement du conseiller senior, la neutralité politique, les différentes commissions de travail… des commissions qu'il est désormais temps d'intégrer. Second tour de table de la soirée : chaque conseiller senior dit dans quelle commission il souhaite travailler. « *Habiter à Bry* », « *S'occuper à Bry* », « *Vivre à Bry* »,… la répartition se fait de manière équilibrée. Autre sujet important sur lequel les conseillers vont devoir travailler et ce, dès le prochain conseil : le Plan local d'urbanisme (PLU). L'occasion pour le Maire de rappeler les raisons qui ont poussé la ville à réviser son PLU, de revenir sur les enjeux de la Métropole du Grand Paris et d'exprimer sa volonté de tout faire pour que Bry continue à jouer un rôle au sein du futur territoire qu'elle intégrera dès l'année prochaine.

Il est déjà 19h50, la séance est terminée.

Retrouvez plus d'informations sur bry94.fr

Christian, 62 ans

« Je vis à Bry depuis 1987 et la vie à Bry m'intéresse beaucoup. Je me suis porté volontaire pour le CMS parce que je suis désormais à la retraite et j'ai cette envie de m'investir pour ma ville, je veux essayer de faire avancer les choses, notamment au niveau de l'habitat afin de préserver notre cadre de vie même si je suis conscient que c'est de plus en plus difficile. »

Dominique, 63 ans

« Je suis Bryarde depuis plus de 60 ans. J'aime beaucoup ma ville et je me dis qu'avec l'âge, nos expériences de vie, nous les seniors allons pouvoir apporter une réflexion différente sur la ville. Quant au Maire, c'est quelqu'un qui a une grande expérience, et je suis contente de travailler à ses côtés. Le CMS va être un lieu de discussion et d'échanges très enrichissants, j'en suis sûre. Y participer me permet de rester active, et de travailler pour demain, pour les jeunes générations. C'est important aussi de penser à eux ! »

Jean-François, 64 ans

« Comme un peu tout le monde ici je pense, j'habite Bry depuis longtemps mais je ne m'étais jamais engagé sur le plan politique. Pas par manque d'intérêt mais par manque de temps. J'ai eu régulièrement des contacts avec la mairie car je suis président d'une association et que nous avons mené plusieurs actions sur la commune. Mais aujourd'hui j'espère apporter une pierre à l'édifice, notamment dans les thématiques de la mobilité, de la voirie, des problématiques de l'habitat. Ce premier conseil a vraiment été très instructif, notamment sur le PLU, qui va être un dossier qui va bien nous occuper… »

François, 66 ans

« Quand on travaille, on ne connait pas vraiment sa propre ville. Une fois à la retraite, on a enfin du temps pour la découvrir et voir ce qu'il s'y fait. Intégrer le CMS est une manière pour moi de m'impliquer sur ma ville. Développement du territoire, transports, nouvelles entreprises…ces sujets me passionnent et je ne veux pas laisser passer le métro ! »

Philippe, 65 ans

« Depuis mon arrivée en 1953, j'ai vu la ville évoluer et je voudrais que ça continue dans le même sens. Si j'ai souhaité devenir conseiller senior c'est pour être informé et parler des préoccupations des seniors. Je me fais un peu le porte parole de ces personnes très âgées que je rencontre régulièrement notamment au Rayon de Soleil Bryard. »

CMJ

Des jeunes sans frontière

Les membres du Conseil municipal des jeunes (CMJ) ont décidé de se consacrer à une nouvelle cause. Au-delà de Bry, au-delà même de la France, ils ont choisi de s'investir dans un projet humanitaire en faveur des personnes atteintes de maladies mentales au Togo.

Sensibilisés aux conditions de vie des personnes souffrant de maladies mentales en Afrique après une rencontre avec Grégoire Ahongbonon, président de l'association togolaise *Saint Camille de Lellis*, les jeunes du CMJ décident de s'engager.
Au fil du récit de Grégoire, ils réalisent toute l'importance de mener une action dans ces pays qui n'ont ni politique, ni programme, ni plan d'actions en matière de santé mentale. Pour preuve, au Togo il n'existe qu'un centre en santé mentale pour 6 millions de personnes…

Des solutions inadaptées

Les maladies mentales touchent aussi bien les pays développés que les pays en développement, et plus particulièrement ceux du continent africain. Mais face à cette problématique, la réponse apportée par les pays africains est quasiment inexistante, notamment en raison de la concentration des moyens et des ressources sur d'autres maladies. Ainsi, les problèmes de santé mentale viennent souvent en dernier sur la liste des priorités des responsables politiques. Par ailleurs, presque partout sur le continent, l'attitude des populations vis-à-vis de la maladie est encore fortement liée aux croyances traditionnelles. Ce système de croyances conduit souvent à apporter des réponses inadaptées, voire, nuisibles et à stigmatiser les personnes qui sont atteintes. Beaucoup d'entre elles se voient écartées de la société. Ainsi souvent, quand tous les remèdes traditionnels ont échoué, la personne est enchaînée dans la maison familiale à l'abri des regards, ou « mis dans le bois » de force (un pied ou une main emprisonné(e) dans un trou creusé dans un tronc d'arbre). Ces personnes peuvent rester ainsi prisonnières durant plusieurs années, perdant au fil du temps toute considération et surtout toute dignité.

Une nécessité d'humanité

Grâce à son centre de santé, l'association *Saint Camille de Lellis* mène un combat au quotidien pour accueillir et réhabiliter les personnes souffrant de ces maux. Bien plus qu'une solution médicamenteuse, le centre de soins axe son travail sur l'estime et la confiance en soi. Il s'agit avant tout de leur rendre la dignité mais aussi de leur redonner confiance en eux, notamment par l'apprentissage d'un métier (tisseur, éleveur…) qui leur permettra à terme de se réinsérer dans la société.
Elle travaille également avec les familles des personnes atteintes pour tenter de faire évoluer les mentalités et les croyances. Parmi les 700 personnes déjà accueillis par le centre, une grande partie a trouvé un travail et vit désormais de façon tout à fait décente. Certains d'entre eux ont même pris poste au sein du centre et s'occupe notamment d'accueillir les nouveaux pensionnaires.

Le puits de la solidarité

Saint Camille de Lellis projette d'ouvrir un nouveau centre de santé au Togo. Les jeunes du CMJ ont donc décidé d'aider l'association à récolter des fonds. Ils serviront au forage d'un puits qui permettra, dans un premier temps, de fabriquer des briques pour construire le nouveau centre. Dans un second temps, il acheminera l'eau nécessaire de la vie quotidienne. Après diagnostic, il faudrait 8 500 € pour mener à bien les travaux prévus.
Les jeunes du CMJ ont donc créé la junior association *Conseil solidaire de la jeunesse bryarde* pour récolter la somme nécessaire. Ce type d'association a la particularité de n'exister que le temps du projet et d'être dirigé majoritairement par des mineurs. Ils sont accompagnés par un adulte référent du service jeunesse et encadrés par l'association du réseau national des juniors associations.

Un appel à la générosité

Les jeunes du CMJ avaient à cœur de s'engager dans un projet solidaire et ils ont trouvé en Grégoire et sa cause un beau moyen de le faire.
Ils en appelleront à la générosité du public en tenant des stands lors de différentes manifestations, notamment lors de *Bry en fête*, de la brocante et plusieurs dimanches sur le marché de Bry.
Les jeunes Bryards se sont lancés dans cette belle aventure par humanité et ils sont aujourd'hui un exemple pour Grégoire qui ne manque pas de les citer lorsqu'il présente son projet. Les membres du *Conseil solidaire de la jeunesse bryarde* sont bien décidés à donner de leur temps et de leur énergie pour mener à bien ce beau projet solidaire et interculturel.

BÉNÉVOLAT

Favoriser l'accès à la culture

Cultures du Cœur travaille avec plus de 300 structures sociales réparties sur 42 communes du Val-de-Marne. A Bry, l'association est partenaire de l'épicerie solidaire, *Le Colibry*. Elle propose chaque année plus de 25 000 invitations aux personnes qui rencontrent des difficultés économiques et sociales dans tout le département.
Plus de renseignements sur culturesducoeur.org

Vous disposez de quelques heures par mois et souhaitez vous investir dans un projet enrichissant ? L'association *Cultures du Cœur* recherche des bénévoles pour développer son action dans tout le Val-de-Marne.

En quoi cela consiste ?

- animer deux heures par semaine des ateliers-rencontres
- accompagner ponctuellement lors des sorties le soir ou le week-end.

En parallèle, vous serez formé par l'équipe de l'association.
Vous êtes intéressé ? Contactez *Cultures du Cœur* au 01 56 32 05 04 ou par mail à cdc94@culturesducoeur.org.

REMERCIEMENTS

La Croix-Rouge salue le travail de ses bénévoles

Dimanche 8 février dernier, 150 bénévoles de l'unité de Bry, Villiers-sur-Marne, Champigny-sur-Marne et Le Plessis-Trévise de Croix-Rouge ont été remerciés lors d'une cérémonie qui s'est tenue à Villers. Leurs interventions quotidiennes (aide aux devoirs, distributions alimentaires, visite de personnes âgées) apportent un véritable soutien à des centaines de personnes en difficultés.

© Croix-Rouge

LA VILLE INVITE À LA DÉCOUVERTE

Dans une même démarche, la municipalité a mis en place depuis maintenant trois ans des « invitations découverte ». L'objectif est d'inciter les familles éloignées de la culture à venir assister aux spectacles organisés par les structures culturelles et certaines associations qui offrent des places. Ces invitations sont distribuées à la médiathèque Jules Verne, au *Colibry*, à la fondation Léopold Bellan ou encore au Clair-Logis.

Handicap

Un réseau de soins bucco-dentaires adaptés

Vous recherchez un chirurgien-dentiste en Île-de-France ayant l'expérience de la prise en charge des personnes en situation de handicap ? Le réseau Rhapsod'if regroupe une cinquantaine de chirurgiens partenaires et/ou adhérents sur l'ensemble de la région parisienne. Ces professionnels sont formés à l'accueil et aux soins des personnes en situation de handicap. L'association est aussi un soutien au quotidien : orientation des familles vers la structure la mieux adaptée à chaque situation, actions de dépistage, prise en charge de proximité bucco-dentaire...
Si vous souhaitez bénéficier de ces services, contactez Rhapsod'if au 01 45 89 33 84.
Vous adhèrerez au réseau en téléchargeant le bulletin d'inscription sur rhapsodif.com. L'adhésion à l'association est gratuite.

ASSOCIATIONS CULTURELLES

Les violons de Bry en concert

Sous la direction de Pascal Oddon

Les élèves et leurs professeurs vous donneront lors de ce concert annuel, un récital dédié aux œuvres d'Offenbach, Rossini, Rieding, Sitt, Copland... Petits et grands joueront ensemble selon la méthode Claude Letourneau (Québec).

Samedi 11 avril à 20 h 30
Dimanche 12 avril à 16 h 30
Salle Daguerre
Tarif : Adultes : 8 € / Moins de 18 ans : 5 €
Vente des billets : dimanche 29 mars de 15 h à 18 h à l'Hôtel de Malestroit et le jeudi 9 avril de 18 h à 20 h à la salle Daguerre / sur place 1 h avant les concerts.

L'art en ville, l'art hors les murs

Promouvoir l'art et le rendre accessible à tous, partout, voilà l'objectif de l'*Association des artistes Bryards (AAB)*. Ce mois-ci encore, les artistes de l'association s'exposent « Hors les murs ». Sculptures, vitraux, peintures et céramiques et autres œuvres d'art vous donnent rendez-vous dans des lieux inattendus comme chez vos commerçants, vos artisans et dans différents lieux qui accueillent du public.

Retrouvez ce logo à l'entrée des lieux qui accueillent des œuvres « Hors les murs »

Plus d'informations sur sites.google.com/site/aartb94/

Un siècle de musique française

Sous la direction de Philippe Le Fèvre

Après Saint-Pétersbourg et Rome, le *Chœur de Malestroit* se rend pour une série de concerts aux Pays-Bas. Comme à chacun de ses voyages, il défendra le répertoire français de Berlioz à Duruflé en passant par Offenbach, Fauré ou Gounod. Le *Chœur* souhaite offrir un concert au public bryard afin de leur faire découvrir ou redécouvrir les œuvres qu'il interprétera prochainement au pays de la tulipe.

Mardi 14 avril à 20 h 30
Chapelle de l'institut Saint-Thomas de Villeneuve - 1 boulevard Gallieni
Entrée libre
Renseignements et réservations au 06 60 96 56 39 ou sur chœurs-malestroit.fr

◇ Et aussi. . .

- Découverte de l'œuvre de Frank Gehry

Par la conférencière Delphine Deshayes
Architecte dont les créations sont citées comme les plus importantes de l'architecture contemporaine dans le monde (Musée Guggenheim de Bilbao, la Fondation Louis Vuitton installée au bois de Boulogne à Paris).

Jeudi 2 avril à 14 h 30
Salle de l'Hôtel de ville
Tarif : entrée du musée + 7,50 €

- Pablo Picasso, sa vie, son œuvre

Par le conférencier Lionel Cariou de Kerys.
Tarif : 7,50 €

Jeudi 16 avril à 14 h 30
Salle Daguerre

Conférences proposées par l'association *Geneviève de Rigny*. Renseignements/inscriptions au 01 49 83 83 70.

- Conférence-promenade « Le Marais des Templiers » à Paris

par P.Y JASLET conférencier

Proposée par la Société historique Nogent, Le Perreux, Bry-sur-Marne

Samedi 11 avril à 15 h
Hôtel de Malestroit
Renseignements au 01 43 24 19 51

- 29e rencontre pianistique du *Capriccio 94*

Samedi 11 avril à 14 h 30
Hôtel de Malestroit
Libre participation

CENTRE ARTISTIQUE DE MALESTROIT

Heure musicale des musiciens en herbe

Les jeunes musiciens et chanteurs de l'école de musique Hector Berlioz se produisent en solo, en duo ou en orchestre. Ils ont moins de 12 ans et donnent rendez-vous au public pour une heure de plaisir musical partagé.

Vendredi 10 avril à 19 h
Salle Daguerre
Renseignements au 01 48 81 34 14

◇ Et aussi

- Concert par le *Blue Note Orchestra,* Big band de l'école municipale de musique Hector Berlioz, sous la direction d'Héri Paredes, en partenariat avec le conservatoire de Nogent-sur-Marne.
Vendredi 3 avril à 20 h 30
Scène Watteau à Nogent-sur-Marne
Renseignements au 01 48 81 34 14

- Les auditions de classes de l'école de musique se dérouleront **du 3 au 17 avril** à l'Hôtel de Malestroit et au musée Joron. Retrouvez les dates sur

bry94.fr → Culture Centre artistique de Malestroit

LOISIRS SENIORS

Croisière sur la Marne

Embarquez à Nogent-sur-Marne pour une croisière conviviale sur la Marne. Après le déjeuner, le jardin botanique de l'école Vétérinaire de Maisons-Alfort vous révèlera sa collection de plantes médicinales et toxiques.

Jeudi 21 mai
Inscriptions le mardi 14 avril de 9 h à 12 h, salle de l'Hôtel de Ville
Tarif : 30 € - 75 places

Rencontre dédicace

La librairie *l'Ivresse du livre* organise une rencontre-dédicace avec l'écrivain vénézuélien Miguel Bonnefoy autour de son roman *Le voyage d'Octavio.*

Jeudi 9 avril à 19 h 30
L'Ivresse du livre
3 rue de la République
Renseignements au 09 81 31 40 51

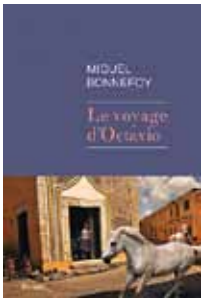

DÉDICACES

Pères Blancs : les aventuriers de Dieu

Partout où ils sont, les Pères Blancs sont reconnus et respectés. Même s'ils viennent d'horizons parfois très différents, ils ont tous un point en commun : ils ont toujours placé l'honneur et la vertu au-dessus des avantages extérieurs du rang et de la fortune. Par un travail long et minutieux, au travers de témoignages écrits et des documents d'archives, par des rencontres directes avec de nombreux Pères Blancs, Stéphane Bouzerand, l'auteur, a souhaité rendre hommage aux Missionnaires d'Afrique, à leur histoire, à leurs belles et nombreuses réalisations.

Pères Blancs, les aventuriers de Dieu
aux éditions La Toison d'Or - 18 €
En vente à la librairie *L'Ivresse du Livre* et au tabac-presse *Le Totem*, et sur toisondoredition.canalblog.com

À VOS AGENDAS

Les Pères Blancs de Bry-sur-Marne et l'auteur Stéphane Bouzerand vous invitent à une rencontre dédicace autour de cet ouvrage,
Samedi 11 avril à 15 h
à la Maison de retraite des Pères Blancs, 4 rue du Bois des Chênes
Renseignements au 01 48 82 15 63.

MÉDIATHÈQUE

Toujours plus numérique…

Dans sa démarche de développer le numérique, la médiathèque Jules Verne s'est associée au nouveau portail du Conseil général, Eurêka.

Dès ce mois-ci, la médiathèque propose à ses abonnés d'accéder gratuitement, via son portail, au catalogue Eurêka du Conseil général. Une offre qui vient élargir celle de la médiathèque municipale : soutien scolaire, accès gratuit à une méthode de langue étrangère par an, trois films par mois à télécharger parmi une large sélection, des livres lus pour enfants, le code de la route et pour les mélomanes, des partitions et des concerts de la Cité de la musique… c'est ça Eurêka !
Pour en profiter c'est très simple, il suffit d'être abonné à la médiathèque municipale. Vous n'avez plus qu'à vous laisser guider au gré de vos envies…
Renseignements auprès de la médiathèque au 01 47 06 57 03

Eurêka en pratique

Je me connecte à partir du portail de la médiathèque :
> Je me connecte sur mediatheque.bry94.fr
> J'accède à mon espace personnel en rentrant mon numéro de carte d'adhérent et mon mot de passe.
> Je clique sur le lien du catalogue du Conseil général

Je me connecte directement depuis Eurêka
> Je me connecte sur eureka.valdemarne.fr
> Je clique sur « je me connecte »
> Je tape mon identifiant dans la rubrique « n° carte adhérent » et mon mot de passe à la rubrique « nom », puis je sélectionne la ville de Bry-sur-Marne.

À noter

La médiathèque sera exceptionnellement fermée le **samedi 4 avril**, à l'occasion du week-end de Pâques.

◇ Et aussi

- Découvrez le « light painting »

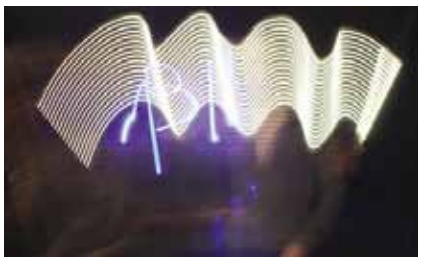

A l'occasion de l'arrivée du portail Eurêka à la médiathèque, le Conseil général organise un atelier « light painting ». Le temps d'une matinée, venez jouer avec la lumière. Un appareil photo sur pied, quelques lumières dans les mains et vous voilà prêt à laisser votre créativité s'exprimer dans les airs durant 10 à 30 secondes. Cela va créer des effets uniques, de véritables œuvres d'art lumineuses que l'objectif ne manquera pas d'immortaliser.
Un « photomaton » d'un autre genre que petits et grands vont adorer.

Samedi 11 avril
de 10 h 30 à 12 h
Médiathèque Jules Verne

- Club des bébés lecteurs (0-3 ans)

Samedi 18 avril à 10 h 30 et 11 h 15
Sur réservation à partir du mardi 7 avril
Renseignements et réservation au 01 47 06 57 03

L'OFFICE DE TOURISME PROPOSE…

Shen yun

Un immense show de danse et de musique classique chinoise interprété par une centaine d'artistes aux 400 costumes, accompagnés du seul orchestre au monde présentant de façon permanente des instruments classiques occidentaux et des instruments classiques chinois

Dimanche 12 avril
Palais des Congrès
Départ : 13 h 30
Prix : 98 €

Renseignements et réservations
6 bis Grande rue Charles de Gaulle
Tél : 01 48 82 30 30

ESPACE EMPLOI

1ère étape avant la mission locale

Le service développement économique et emploi de la Ville accueille les jeunes âgés de 16 à 25 ans à la recherche d'un emploi ou d'une formation.

L'Espace emploi accueille le public jeune, identifie les besoins et oriente, si nécessaire, les jeunes déscolarisés auprès de l'association de la mission locale des Bords de Marne que la Ville subventionne dans le cadre d'une convention.
A travers des actions d'accueil, d'orientation et d'accompagnement, la mission locale apporte un soutien à chaque jeune dans la construction de son parcours de qualification, d'insertion professionnelle et sociale. Orientation/formation, emploi, création d'activité, mobilité internationale, vie quotidienne sont autant de domaines sur lesquels elle intervient.
Les jeunes peuvent s'inscrire, tous les vendredis matin à 10 h pour participer à une réunion d'information collective. Lors de cette première rencontre, un(e) conseiller(e) de la structure présente aux jeunes l'offre de services de la mission locale et son fonctionnement. A l'issue de cette réunion, un rendez-vous individuel est fixé.

Un parcours, un suivi, une écoute pour les jeunes de 16 à 25 ans… bienvenue à l'Espace emploi.

Pour plus d'informations, contactez l'Espace emploi au 01 45 16 68 40 ou la mission locale au 01 48 71 20 00

Le saviez-vous ?

La mission locale des Bords de Marne c'est :
182 jeunes bénéficiaires en 2013
193 jeunes bénéficiaires en 2014

L'Armée de l'air recrute

Vous avez entre 17 et 25 ans ? Vous avez suivi un cursus scolaire compris entre la fin de la classe de 3e et BAC + 3 ?
L'Armée de l'air propose des offres d'emploi dans plus de 50 métiers différents : pilote, mécanicien sur avion, contrôleur aérien, spécialiste des systèmes de télécommunication, pompier, fusilier commando, technicien photo-communication, logisticien, gestionnaire RH, comptable ou gestionnaire de restauration… Si vous aimez le travail en équipe, si vous souhaitez suivre une formation de qualité et exercer un métier passionnant, l'Armée de l'air est faite pour vous !
Renseignements auprès du Centre d'information et de recrutement des Forces Armées, situé au 163 rue de Sèvres, Paris 15e – Tél. 01 40 56 00 00

Mail : cirfa.paris@recrutement.air.defense.gouv.fr
Horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 – 12 h 30 / 14 h – 17 h 30 (sans rendez-vous).
Métro : ligne 6 (Sèvres-Lecourbe ou Pasteur) ou ligne 13 (Duroc).

◇ Charte qualité

Monsieur Brochet, de la société bryarde de travaux publics (SBTP) s'est vu remettre, le 17 mars dernier, la charte Qualité à la Chambre des métiers et de l'artisanat du Val-de-Marne. Madame Duval et Monsieur Guillo, de la société Verytance, ont quant à eux obtenu la charte Qualité Excellence.
Plus d'infos sur la charte Qualité sur cma94.com

NOUVELLES ACTIVITÉS

Coach pour seniors

Gaëtan Leignadier intervient auprès des plus de 60 ans qui souhaitent conserver ou retrouver la forme physique. Prévention, rééducation, réadaptation, réhabilitation… l'objectif est de favoriser l'insertion sociale, l'autonomie et d'améliorer la qualité de vie des seniors. Les interventions sont variées et personnalisées en fonction des besoins et des capacités de chacun.
54 Grande rue Charles de Gaulle
Renseignements au 06 85 40 84 55 ou gaetan.leignadier@gmail.com

Sophrologie

Dominique Girardeau est une sophrologue diplômée (titre rncp) qui vient de s'installer à Bry. La sophrologie vous aide à retrouver le sommeil et à aborder les situations de stress plus détendu et concentré comme lors de concours, examens professionnel, etc.
Contactez Dominique Girardeau au 06 30 20 66 29
Plus d'informations sur votresophrologue.fr/sophrologiesurmarne

CRÉER SON ENTREPRISE

Les différentes étapes !

La création d'entreprise est une aventure ; et pour qu'elle obtienne les meilleures chances de succès, il est nécessaire d'agir avec méthode. De l'idée au projet, puis du projet au lancement... à chaque étape les bonnes questions doivent être posées. Le service développement économique de la Ville vous accompagne et vous oriente.

Créer son entreprise est une décision importante. Pour se donner un maximum de chance de réussite, le futur chef d'entreprise doit commencer par prendre le temps de réfléchir à son projet de vie, son choix d'un mode de vie particulier et à s'interroger sur ses compétences, ses motivations et ses ressources financières. Ensuite, pour assurer la faisabilité commerciale du projet, l'étude de marché est une étape fondamentale. Sa vocation est de réduire au maximum les risques. Elle permet de mieux connaître l'environnement de la future entreprise, et ainsi, de prendre des décisions adaptées.

Optimiser sa réussite

Si vous souhaitez créer votre entreprise, la Ville, avec le service développement économique, vous conseille sur les différentes démarches à suivre. Créer une entreprise implique de se familiariser avec les chiffres. Le futur chef d'entreprise doit préparer un dossier de présentation de son projet incluant un prévisionnel financier qui permettra de vérifier la viabilité du projet de création de l'entreprise. C'est un outil indispensable avant toute rencontre avec les banques et les opérateurs de financement. Ensuite, place aux formalités administratives. Entreprise individuelle, auto-entreprise, EURL, Sarl, SAS, SA... trouver la forme juridique adaptée à son projet est déterminant. Ce choix doit être étudié minutieusement avec l'aide d'un professionnel (avocat, comptable, CCI, CMA...) car il entraîne des conséquences sur le statut, tant au niveau patrimonial que social et fiscal. Viennent après les formalités de création de l'entreprise qui s'effectuent auprès des Centres de formalités des entreprises (CFE) ou en ligne sur le site www.guide-entreprises.fr, et le choix de la protection sociale.
Dernière étape, et pas des moindres, le choix d'un local adapté ! Dans le cas de la création d'un commerce, ce choix devient un élément primordial car l'emplacement peut, ou non, favoriser l'afflux de la clientèle.

Une bourse des locaux est consultable auprès du service développement économique de la ville.

Contactez le 01 45 16 68 00 ou par mail dev.eco-commerces@bry94.fr

Centre commercial Les Armoiries

EN PRATIQUE

Retrouvez toute une gamme d'outils et des adresses de professionnels pour vous accompagner dans votre projet, du montage au financement, **sur bry94.fr**

Grande Rue Charles de Gaulle

À savoir

La loi Pinel (La loi n°2014-626 du 18 juin 2014 relative à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises) remanie le régime de l'auto-entrepreneur. Pour en savoir plus sur les mesures importantes telles que la suppression de la dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) et au Répertoire des Métiers (RM) pour ceux qui exercent une activité artisanale, la déclaration du chiffre d'affaires en ligne, le paiement des cotisations...

Rendez-vous sur cci.fr

Ils ont créé leur entreprise à Bry. . .

Christine Legat
créé son agence de communication *Hophophop Consultants*

« Cela faisait 20 ans que je travaillais dans des agences d'architecture en tant que responsable de développement et de communication. J'avais fait le tour de mon métier en tant que salarié et j'avais cette envie de devenir autonome. Il y a quatre ans, durant une période de chômage, je m'étais renseignée auprès de l'Espace emploi de Bry. J'y ai été conseillée, épaulée puis finalement j'ai repris une activité salariée. Je n'étais pas prête. Il y a quelques mois, j'ai sauté le pas : l'Espace emploi m'a orientée vers la Maison de l'emploi à Nogent où j'ai été en relation avec des avocats et experts comptables ce qui m'a été utile pour les statuts, etc. Depuis janvier je suis inscrite à Pôle emploi cela me permet de toucher des indemnités pendant quelques mois, le temps d'aboutir mon projet de création d'entreprise. »

Dimitri Tsaoussis
a créé son entreprise *TDS Plomberie*

« J'ai connu un licenciement économique il y a quelques mois. Je me suis donc rendu chez pôle emploi avec dans ma tête, l'envie de me mettre à mon compte. J'avais déjà effectué un stage de préparation à l'installation proposé par la Chambre des métiers et de l'artisanat. Cela m'a apporté les connaissances nécessaires au niveau de la gestion d'entreprise. Ensuite tout s'est enchaîné et j'ai commencé à prospecter les clients éventuels. Aujourd'hui, cela fait six mois que j'ai ouvert mon entreprise. Cela se passe bien. La publication de mon annonce à mon ouverture dans La Vie à Bry *m'a permis de me faire connaître. »*

Fatima Sismeiro
***Au temps des douceurs*, commerce de chocolats artisanaux**

« J'ai travaillé longtemps dans un tout autre domaine, la comptabilité. J'avais envie de changer, d'être dans le commerce, en contact direct avec les gens. Je me suis donc lancée : j'ai fait une étude de marché, j'ai recherché une ville qui pourrait m'accueillir. Là, on m'a parlé de Bry. Je suis venue à la mairie pour demander s'il y avait un local de disponible. Au départ non, mais très vite, la Ville m'a recontactée pour m'en signaler un qui se libérait dans la Grande rue. Mon projet, je l'ai élaboré aussi avec le soutien de la Chambre de Commerce et d'Industrie qui m'a apporté des informations, des conseils et aides en formalités. Je me suis aussi tournée vers le Val-de-Marne Actif pour l'Initiative (VMAPI) qui a soutenu mon projet et trouvé un financement adapté. J'ai ouvert depuis maintenant plus de six mois, et la Ville et la Chambre de commerce me suivent toujours. »

ACTIVITÉS ENFANTS

Les vacances, c'est sport !

Plus que quelques jours avant les vacances de printemps. Comme à chaque période de congés scolaires, la municipalité propose ses vacances sportives. Piscine, accrobranche, escalade, tir à l'arc, futsall…des activités riches et variées, pour les enfants de 4 à 11 ans.

Du 20 au 30 avril
Retrouvez le programme sur bry94.fr → Sport → Vacances sportives

Renseignements au 01 45 16 68 00

COMPÉTITION

2e Open Kid's de jujit'su

Cette année Ju-Jit'&Co organise le 2e Open national des kids de ju-jitsu combat. Le principe est simple : des enfants de 10 à 14 ans venant de la France entière viennent à la rencontre des champions de l'équipe de France récemment médaillés au Championnat du monde, lors du stage national.

Champions de France, d'Europe et du Monde seront présents et dirigeront le stage de 10 h à 12 h pour partager la passion du combat avec les futurs prodiges. L'après-midi, vous assisterez à une compétition encore jamais organisée en France. En effet, il n'existe pas de compétition pour ces jeunes, c'est donc pour cela que Ju-Jit'&Co travaille pour les enfants amoureux du Ju-Jitsu. Venez découvrir cette pratique adaptée pour les jeunes et rencontrer les meilleurs combattants de la planète.

Samedi 18 avril
à 10 h pour le stage et la séance de dédicace
à 13 h pour la compétition
Gymnase Félix Faure

À VOS AGENDAS

- **Finale départementale des relais catégorie Benjamins/Minimes**
Par l'UNSS
Mercredi 1er avril
Parc des sports des Maisons rouges

- **8e Randonnée à l'aviron**
par la SNP
Samedi 11 avril

- **Stage de gymnastique (aux 4 agrès)**
par l'association PSCB Gymnastique Sportive
du lundi 20 au vendredi 24 avril de 16 h à 18 h
Gymnase Clemenceau
Participation : 30 € pour les adhérents, 50 € pour les non adhérents.
Renseignements au 07 82 11 99 98 ou pscb.gymnastique@gmail.com

ETOILE BRY PÉTANQUE

« **Tu tires** ou tu pointes ? »

Si elle est connue et jouée par des millions de vacanciers en période estivale, la pétanque s'avère être le 10e sport le plus pratiqué en France. Rencontre avec Patrick Cedraschi, président du club bryard depuis sept ans.

Comment s'organise le club ?

Nous sommes un club très convivial. Ici, pas de niveaux. Le club compte pas loin de 70 membres. L'ambiance y est plutôt bon enfant. Aux beaux jours on joue à la pétanque, et quand la météo est vraiment trop mauvaise, le cochonnet laisse place au tarot, à l'abri dans le petit local du club, dans le square de Lattre de Tassigny.

Qui peut venir jouer à la pétanque ?

Tous ceux qui le souhaitent. Retraités, pas retraités, jeunes, moins jeunes. L'année dernière on avait même un jeune garçon de 7/8 ans qui venait régulièrement avec sa grand-mère !

La pétanque, plutôt compétition ou plutôt loisirs ?

Beaucoup de gens pensent aux loisirs quand ils parlent de pétanque. On imagine les vacances, le soleil, le célèbre « tirer ou pointer » avec cet accent chantant du sud… Si à Bry on est beaucoup dans cet aspect loisirs, on a aussi une vingtaine de licenciés qui eux participent aux concours et compétitions. La pétanque a sa fédération. Il y a des compétitions, avec un arbitre qui est présent et en cas de faute, il y a des sanctions. C'est un sport à part entière. D'ailleurs cette année on espère bien obtenir de bons résultats ! Alors je dirais les deux.

Qu'est ce qui selon vous fait la force du club de Bry ?

Je dirai son esprit familial. On organise des rencontres interclubs, on se retrouve lors de moments festifs comme la galette des rois, ou la chandeleur…
Et puis il est vraiment bien situé. En plein cœur de la ville, et donc facilement accessible, à la vue des passants qui s'arrêtent parfois quelques instants pour nous regarder, voir nous encourager. Les petits qui s'amusent dans les toboggans et bacs à sable de l'aire de jeux d'à côté animent aussi nos après-midis… L'ambiance y est vraiment sympathique. Et ça, ça plaît.

Le saviez-vous ?

Le jeu provençal donne naissance à la pétanque en 1907. Lors d'une partie à La Ciotat, un champion de jeu provençal, ne pouvant plus jouer à son jeu préféré à cause de ses rhumatismes, s'est mis à tracer un rond, à envoyer le but à 5-6 m, et, les « pieds tanqués », à jouer ses boules pour se rapprocher du cochonnet. Les propriétaires du café de la place ont vite compris l'intérêt de ce nouveau sport. C'est lors du premier concours officiel à La Ciotat en 1910 qu'on parle officiellement de la « pétanque ». Le terme vient des mots de l'occitan provençal pè « pied » et tanca « pieu », qui signifie « jouer à pétanque » ou encore « pés tanqués », c'est-à-dire avec les pieds ancrés sur le sol.

Etoile Bry Pétanque
Square de Lattre de Tassigny
Renseignements au 06 09 68 73 37 ou p.cedraschi@orange.fr

RÉDUCTION DES DÉCHETS

Tous responsables

Soucieuse de réduire la production de déchets sur la commune, la municipalité agit en faveur d'une réduction à la source.

Voici quelques exemples d'initiatives prises en ce sens :
- sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire grâce à l'installation d'une table de tri au restaurant scolaire de l'école Paul Barilliet. A la fin du repas, les petits pèsent leurs restes alimentaires. Cela leur permet d'apprendre à s'auto-réguler lorsqu'ils se servent au cours du repas. D'autres écoles devraient être prochainement équipées d'une table de tri.
- consommer plus responsable en faisant des achats durables. La Ville intègre des clauses environnementales lorsqu'elle passe des marchés publics. A titre d'exemple, certains produits d'entretien achetés par la commune sont contenus dans des bidons rechargeables.
- encourager la valorisation des déchets en distribuant des composteurs aux Bryards. Le compostage permet de réduire d'un tiers le contenu de la poubelle. Ainsi, depuis le début de l'opération en 2007, 801 composteurs ont été donnés gratuitement. Pour réserver le vôtre, rendez-vous sur sur

bry94.fr → Cadre de vie / Gestion des déchets

Agissez à votre échelle

Vous aussi, vous pouvez pratiquer certains gestes afin d'aider à la valorisation ou à la réduction des déchets que vous produisez.
- Achetez malin ! Pensez à vérifier le conditionnement des produits que vous consommez (emballages, contenants réutilisables), à acheter « en vrac » certains aliments comme les pâtes, ou encore à aller faire les courses avec votre cabas.
- Gaspillez moins en vous inspirant de recettes « anti-gaspi » dans lesquelles tout est bon : épluchures de légumes, croûtes de fromages... Rendez-vous sur developpement-durable.gouv.fr/25-recettes-de-lendemain-de-fete.html pour des idées de recettes faciles à réaliser.

A savoir

La cigarette électronique se recycle !

« Vapoteurs », savez-vous que votre cigarette électronique se recycle au même titre que votre grille-pain ? Considérée comme un équipement électrique et électronique, elle est soumise à l'éco-contribution. Elle entre donc dans la catégorie des objets à jeter à la déchèterie mobile !

KESAKO ?

Les logos de recyclage

Ce logo ne signifie rien pour vous ?
Celui-ci ressemble vaguement à quelque chose que vous connaissez ?
Pour connaître la signification des logo recyclage, rendez-vous sur

bry94.fr → Cadre de vie / Gestion des déchets

Une année de mandat au service de Bry et des Bryards

Il y a un an, un nouveau conseil municipal était élu. Notre groupe *Ensemble à Bry* vous propose de dresser le bilan de cette première année de mandat.

Depuis douze mois, nos trois conseillers municipaux s'impliquent activement dans la vie municipale. Nous participons autant que faire se peut, compte tenu de nos contraintes professionnelles et personnelles ainsi que de notre effectif très minoritaire, aux séances du conseil, aux réunions des commissions et aux manifestations publiques. Soyez assurés que les critiques de la majorité à l'encontre de l'absentéisme de certains conseillers municipaux ne visent en aucun cas nos élus…

Nous sommes par ailleurs intervenus dans les dossiers qui font l'actualité locale. Nous avons ainsi obtenu, dans l'affaire de la police municipale, la réaffectation du policier mis en cause ainsi que la tenue d'un débat public sur le fonctionnement de ce service et les conclusions de l'enquête administrative. Nos élus ont aussi contribué à la prise de conscience du maire quant à la nécessité de sauver les Studios de Bry.

Nous défendons sans relâche les propositions et les valeurs que nous avons portées pendant la campagne électorale : la transparence de l'action municipale, le développement durable, la démocratie participative et l'intercommunalité. Alors que le maire s'était opposé à toute réforme du PLU, que la notion de développement durable était absente de son programme et que la consultation des Bryards n'était pas une priorité, nous saluons avec intérêt l'ouverture d'une procédure de révision du PLU ainsi que les annonces de la mise en place d'un Agenda 21 local et d'une concertation citoyenne sur ces deux sujets.

Nos élus, également vice-présidents de commissions, veilleront à ce que ces promesses se transforment en actes et surtout que la concrétisation de ces chantiers soit à la hauteur des enjeux.

Vous pouvez compter sur nous pour poursuivre notre combat en faveur d'un plus grand effort de solidarité pour les plus démunis, notamment en matière de construction de logements aidés, d'une revitalisation du commerce de proximité et de la réalisation de nouveaux équipements sportifs, culturels et de loisirs.

Johan ANKRI
Conseiller municipal
Président du groupe « Ensemble à Bry pour un développement durable et solidaire »
j.ankri@bry94.fr
www.ensemble-a-bry.com

La vie culturelle, et demain ?

Connaître l'autre, le respecter, accepter sa différence, avoir une histoire commune c'est aussi cela qui fonde notre culture. Notre offre culturelle et notre soutien aux actions tient compte de ces données. Certes il nous faut valoriser notre patrimoine pour mettre en avant notre ville, mais il faut aussi que notre offre culturelle aille au devant de tous et que nous apportions notre soutien à la création et aux pratiques amateurs qui créent le lien social.

Un public important fréquente les structures municipales. La médiathèque met à disposition des 3500 Bryards qui la fréquentent régulièrement des livres, CD et DVD (142 000 prêts par an). Le Centre artistique de Malestroit, regroupant l'Ecole municipale de musique et les Ateliers d'art et de loisirs, voit passer toutes les semaines 1 039 élèves encadrés par 53 professeurs. Pour parfaire notre offre, Bry-sur-Marne possède un tissu associatif fort, riche et très dynamique. Les prestations fournies par les associations des arts vivants (concerts, théâtre…) font le plein de la salle Daguerre.

Les propositions culturelles fédèrent, leur qualité n'est plus à démontrer. Certaines manifestations ont une résonnance nationale voire internationale. Mais ce qui importe le plus c'est que notre offre culturelle permette de mieux vivre dans notre ville en croisant les publics, en créant du lien intergénérationnel. C'est cet esprit qu'il faut conserver, proposer une offre de qualité tout en restant proche de notre public, l'accueillir convenablement tout en restant conscient que notre ville ne peut tout proposer.

Aujourd'hui nous devons nous interroger pour construire la culture de demain. Le numérique envahit notre quotidien et doit être pris en compte, les musiques actuelles déjà présentes doivent trouver place dans notre offre. Les infrastructures culturelles doivent s'adapter à ces transformations de fond. La réflexion sur notre politique culturelle doit prendre en compte tout cela mais doit aussi se situer dans une réflexion plus large, celle du territoire de demain qu'est le Grand Paris. Il nous faut avoir une offre originale, complémentaire et soutenable financièrement.

Eric LEVET-LABRY
Adjoint au Maire en charge de la Culture, du Tourisme et des Relations internationales
Pour la liste « Bry demain » - e.levet-labry@bry94.fr
jpspilbauer-brydemain.com

Bry parole aux élus

Les studios vivront !

Nous sommes heureux de partager avec vous la bonne nouvelle de la reprise des studios de Bry par une entreprise spécialisée permettant de poursuivre l'activité audiovisuelle dans notre ville.

En dehors de toute considération politique, de clivage idéologique et dogmatique, tous les élus de Bry sans exception se sont associés dans la volonté de les défendre.
Voilà une belle preuve d'intelligence qui peut être une fierté pour tous !

Mais, comme l'a dit Charles ASLANGUL, « nous resterons très vigilants à ce que les terrains restants soit exclusivement dédiés à l'activité audiovisuelle. Nous avons une occasion unique de créer un véritable pôle image à Bry-sur-Marne, avec les Studios et l'INA. Ne gâchons pas cette chance en cédant aux sirènes de la spéculation immobilière sur fond de révision du PLU ».

Il est important de noter que le courage et la volonté peuvent faire bouger les choses. Notre groupe se posera toujours en soutien important des projets positifs à la condition qu'ils s'inscrivent dans une logique sérieuse de développement et dans le respect du cadre de vie.
La Mairie à plus de 12 millions d'euros, n'était définitivement pas de ceux là…

Le sauvetage des Studios, par un acteur privé, ne doit pas occulter la responsabilité des acteurs publics.
Qu'en est-il du nouveau gymnase promis ? De la réhabilitation du gymnase Bellan laissé à l'abandon ? Du château « Daguerre » racheté mais déjà oublié ? De la salle Daguerre qui risque de finir avec un simple coup de peinture fraiche ? De l'abandon de l'accessibilité des jardins de Malestroit au public ? De la réfection de la grande rue ?

À Bry, la communication est toujours positive : « Tout va bien, circulez il n'y rien à voir ». Les nouveaux panneaux d'information démontrent cette volonté de communication renforcée.
Mais derrière les paroles il faut des actes !
Tous ces projets méritent enfin un dénouement positif à l'avantage des Bryards !

« Génération Bry » jouera alors son rôle, parfois désagréable mais indispensable, d'éveilleur de conscience par des piqures de rappel, des avertissements au besoin et du soutien sans condition quand il le faut à l'image de notre mobilisation unanime pour les Studios de Bry.

Rodolphe CAMBRESY
Conseiller municipal
Groupe « Génération Bry »
r.cambresy@bry94.fr
www.generationbry.fr

ÉTAT CIVIL

Naissances

Amel HURIEZ, Ruben GONZALEZ-MULLER, François BURTIN, Rose LIM YANG, Chiara STANCHINA, William BELLIS, Daria HUSTAR, Iyad BENLAKEHAL, Liam LANCRIN

Décès

Madeleine DENIS née RAFFOUX, Claude BARBIER

PETITES ANNONCES

• Garde d'enfants

Famille avec un nouveau-né recherche famille de la Pépinière pour mettre en place une garde partagée à domicile dans le quartier à partir du mois de mai. Contacter le 06 60 30 54 53

• Crèche parentale

La crèche parentale *Les Bry Hochets* propose dès la rentrée de septembre 5 places : 3 pour des bébés nés en 2015, 1 pour un moyen né en 2014 et 1 pour un grand né en 2013.
Pour tout renseignement, écrivez à recrutementparents.bryhochets@gmail.com ou allez sur lesbryhochets.fr

Attention
La Ville ne vérifie pas les références mentionnées par les annonces. Tout travail est soumis à des obligations légales, fiscales et sociales.

CHERCHE BONNE SAMARITAINE !

« Mardi 3 mars, vers 8 h, vous m'avez été d'une grande aide lorsque j'ai été accidentée devant le gymnase Clemenceau. Vous vous êtes éclipsée sans que j'ai eu le temps de vous remercier. Pourriez-vous communiquer vos coordonnées à mairie@bry94.fr. Elles me seront transmises. » **Une Bryarde**

LA VILLE RECRUTE

• La Ville recherche des assistantes maternelles pour sa crèche familiale

Envoyez votre candidature à : mairie, 1 grande rue Charles de Gaulle ou par mail à mairie@bry94.fr.
Plus de renseignements au 01 45 16 68 00.

URGENCES - Pharmacies de garde

Dimanche 5 avril - Pharmacie du PONT DE BRY
207 avenue Pierre Brossolette - Le Perreux-sur-Marne

Lundi 6 avril - Pharmacie ETTEDGUI FOURNIER
77 avenue Ledru Rollin - Le Perreux-sur-Marne

Dimanche 12 avril - Pharmacie du COLOMBIER
4 rue de Noisy-le-Grand - Bry-sur-Marne

Dimanche 19 avril - Pharmacie JOST
117 boulevard d'Alsace Lorraine - Le Perreux-sur-Marne

Dimanche 26 avril - Pharmacie de BALTARD
2 avenue de Joinville - Nogent-sur-Marne

Vendredi 1er mai - Pharmacie LOUIS JOSEPH
44 rue des Héros Nogentais - Nogent-sur-Marne

Dimanche 3 mai - Pharmacie LEANDRI
106 avenue du général De Gaulle - Le Perreux-sur-Marne

Pour les gardes de nuit (tous les jours après 20h) : se renseigner au commissariat de Nogent.
Tél : 01 45 14 82 00.

Bry en images

Séance plénière du CMJ - Salle du Conseil municipal
Mercredi 11 mars

Concert Histoires en musique, par les professeurs de l'école de musique - Salle Daguerre - Samedi 14 mars

Atelier dessin Super-héros - Médiathèque
du 3 au 28 mars

Quizz Super-héros - Médiathèque
Samedi 14 mars

Réunion d'information de la Chambre des métiers et de l'artisanat, pour les artisans bryards
Salle des mariages - Jeudi 19 mars

Cérémonie du 19 mars, avec les villes de Bry, du Perreux et de Nogent - Monument aux morts
Jeudi 19 mars

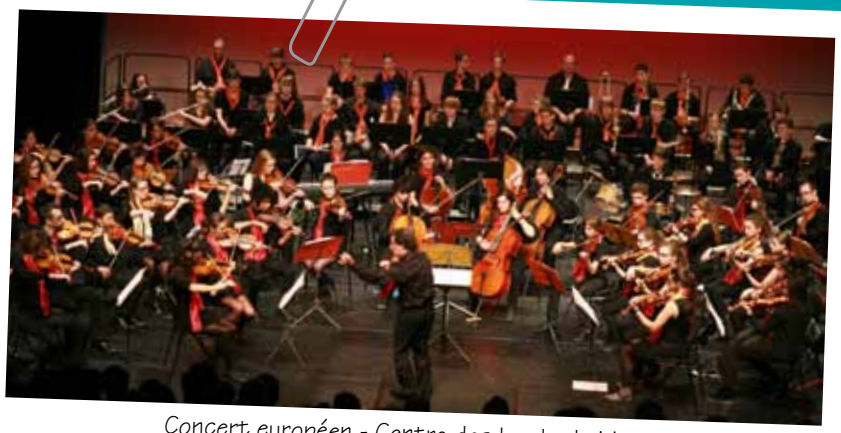

Concert européen - Centre des bords de Marne
Samedi 7 mars

11e Salon de Bry - Hôtel de Malestroit
Vendredi 13 mars

Concert européen, en présence des maires des trois villes jumelées - Centre des bords de Marne
Samedi 7 mars

Sortir en avril

Vendredi 3 avril
à 20 h 30
Concert
Par le *Blue Note Orchestra* de l ' école de musique
Scène Watteau
Nogent-sur-Marne

Du 3 au 17 avril
Auditions de classes
Par l'école de musique
Hôtel de Malestroit
Programme sur bry94.fr

Du 8 au 19 avril
Exposition *Marionnettes en ville*
Spectacles, ateliers…
Retrouvez le programme sur bry94.fr

Vendredi 10 avril à 19 h
Heure musicale des musiciens en herbe
Par l'école de musique
Salle Daguerre

Samedi 11 avril
de 10 h 30 à 12 h
« Light painting »
Organisée par le Conseil général
Médiathèque

Samedi 11 avril
à 14 h 30
29e rencontre pianistique
Par le *Capriccio 94*
Hôtel de Malestroit

Samedi 11 avril à 20 h 30
Dimanche 12 avril à 16 h 30
Concert des *Violons de Bry*
Salle Daguerre

Samedi 18 avril
à 10 h et à 13 h
2e Open Kid's de Jujit'su
Gymnase Félix Faure

Samedi 18 avril
à 10 h 30 et à 11 h 15
Club des bébés lecteurs
Médiathèque
Sur réservation

Dimanche 26 avril
à 9 h
Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation
Organisé par la Ville de Bry
Monument aux morts
(en face de la mairie)

à venir•••

Marché de l'art
Dimanche 31 mai

Gagnez du temps dans vos démarches en mairie !

UN seul lieu de passage
L'accueil

UN numéro de téléphone
01 45 16 68 00

UN courriel unique
mairie@bry94.fr

Imprimé sur papier recyclé